

Postulat

Au Conseil Communal d'Aigle du 17 juin 2022

Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas !

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Chers collègues,

Lors des débats du conseil Communal du 12 mai 2022, la gratuité des transports publics pour les enfants des écoles devant se rendre sur le site de la Planchette à la rentrée 2022 a suscité une large discussion. Plusieurs formations politiques, dont les signataires, se sont déclarés favorables à ce que la piste de la gratuité, ou de très forts rabais, soit approfondie rapidement.

Comme le relève bien la Motion Borel « Pour des transports scolaires gratuits », il est indécent de demander aux parents qui se voient imposer une réforme sans qu'ils aient leur mot à dire de supporter les coûts des transports publics utilisés par les enfants pour se rendre sur le site de la Planchette et/ ou du centre-ville, écologiquement parlant, il serait aberrant de faire en sorte que les parents des enfants concernés n'aient d'autre choix que d'utiliser leur voiture pour amener leurs enfants à l'école. Au surplus, le parent qui souhaite accompagner son enfant en transports publics doit s'acquitter de son billet également, ce qui renchérit le tout.

Rappelons ici que que la billetterie rapporte moins de 10% du coût total des TP aiglons, c'est très peu et c'est pourquoi nous pensons que l'idée qu'étudier la gratuité des TP sur territoire aiglon est raisonnable. A ce coût, autant que nos bus soient pleins!

Il s'agit de mesures pédagogiques incitatives et de renforcement du pouvoir d'achat.

Les enfants apprendront à utiliser le bus pour aller à l'école, à la gym, au cours de musique, ou au club de foot plutôt que de demander à leurs parents de les amener en voiture. Les seniors, eux, apprendront à laisser leur voiture au parking quand ils en ont une, pour les trajets courts sur sol aiglon. Au vu du prix du billet actuel de CHF 3.00 valable une heure, une telle mesure serait la bienvenue tant pour les seniors, beaucoup trop nombreux à bénéficier d'une maigre rente retraite les maintenant légèrement au-dessus du seuil de pauvreté, en allégeant leur dépenses et en les encourageant à se déplacer pour leurs activités, que pour les parents devant accompagner leur enfant.

C'est une mesure écologique, cohérente avec le temps de transition énergétique dans lequel nous sommes et conséquente en regard des risques de pénuries d'énergies, déjà présentes ou annoncées, y compris d'électricité.

C'est une mesure pour le pouvoir d'achat des personnes n'ayant pas de véhicule, un simple ticket peut peser lourd pour le porte-monnaie, et pour ceux qui ont un véhicule, au vu du prix du moment de l'essence ce serait une réelle économie.

C'est pourquoi nous demandons que la Municipalité analyse et propose plusieurs variantes de gratuité de transports publics sur notre territoire communal, dont au moins une traitant de la gratuité seulement pour les enfants de moins de 16 ans et une incluant également les seniors. De même, ces variantes devraient être étudiées pour l'Agglo.

Pour le PS Aigle

Marie-Dominique Genoud



Pour ls Verts et Ouverts

Samuel Obi



Pour AlternativeS

Cyril Zoller



Pour le PLR

Jacques Vacheron

